



ECOLE DE L' ENVOL

Direction: Christine PITANCE

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PARENTS du mardi 27 janvier 2009

- ❖ 1. Tout d'abord merci à tous pour votre présence nombreuse et participative !

- ❖ 2. Ateliers payants, une chance pour nos enfants ou un poids financier pour les parents ?

L'échange de points de vue a duré 30 minutes. Au terme de celui-ci, il est apparu que l'entièreté des parents présents considérait les ateliers payants comme une chance pour leurs enfants.

Quelques idées principales :

- L'idée de ces ateliers et faire de ce moment de temps libre autre chose que du temps perdu.
- Les ateliers sont intégrés dans un cadre légal.
- L'idée est de ne pas toujours compter sur le bénévolat et de professionnaliser les temps de détente offerts à nos enfants.
- Ces ateliers permettent aussi la reconnaissance des personnes qui les animent.

Les parents trouvent que la somme demandée est raisonnable pour une activité de qualité.

Nous rappelons qu'un atelier commencé doit être mené jusqu'au bout.

Les ateliers payants sont non obligatoires donc non discriminatifs.

Nous rappelons également que les parents ont toujours la liberté d'inscrire leurs enfants dans une école où il n'y a pas de paiement pour ce type d'activités. Depuis cette année, lors des journées pédagogiques, des activités payantes (2,50 € pour la journée) sont organisées pour les enfants dont les parents ne savent pas se libérer pour les garder.

Nous rappelons par la même occasion tout le respect que nous avons pour la qualité de la fonction accueillante des personnes qui accueillent chaque jour nos enfants (garderie etc.).





ECOLE DE L' ENVOL

Direction: Christine PITANCE

❖ 3. Possibilité d'aide financière

Suite au thème des ateliers payants, nous rappelons qu'il existe la possibilité pour des parents en difficultés financières de demander une aide soit via la direction ou le comité de parents. Ceci dans le but de ne pas créer d'inégalités entre enfants. Nous demandons également aux enseignants d'être proactifs et de nous signaler toute situation qui empêcherait certains enfants de participer aux activités obligatoires.

❖ 4. Ambiance des repas

Suite à une demande de parents d'échanger au sujet de l'atmosphère sereine et conviviale lors des repas, nous avons demandé aux personnes qui encadrent ces différents repas de nous expliquer leur réalité quotidienne et les règles en vigueur à l'école. Il s'avère, vu le nombre d'enfants et l'exiguïté des locaux qu'un silence relatif est demandé.

Dans l'optique de solutions futures, il a été proposé que le groupe Fevia alimentation puisse être le relais de la réflexion : entre autres de la disposition des tables et de l'insonorisation des locaux. Il a été proposé que les enseignants puissent également demander l'avis aux enfants et de le répercuter au groupe alimentation. Il faudra également tenir compte des souhaits des personnes qui encadrent les repas. Une réflexion va donc être entamée dans chaque classe et poursuivie au sein du groupe alimentation. Il est important de rappeler que les règles en vigueur à l'école ne sont évidemment pas les mêmes que les règles en vigueur dans chaque famille. C'est un sujet qui véhicule beaucoup de représentations individuelles.

Tout parent qui souhaite se joindre au groupe alimentation pour participer à cette réflexion est le bienvenu.

❖ 5. Le budget disponible

Le montant actuel sur le compte du comité de parents est de 7429 €.

Il a été décidé que le comité de parents offrirait un trajet aller-retour en bus afin que tous les enfants de l'école puissent assister à une représentation théâtrale à Namur.





ECOLE DE L' ENVOL

Direction: Christine PITANCE

Le reste pourrait servir à l'achat de matériel sportif BUMBO.
L'achat de jeux pour la cour maternelle a aussi été évoqué.

❖ **6. Dimanche 26 avril 2009 : marche gourmande de campagne** (petit et moyen parcours)

On cherche toujours 4 équipes de volontaires qui resteront à un endroit fixe le temps nécessaire pour servir la partie du repas concerné (cela peut durer plusieurs heures). Rassemblez dès à présent votre équipe (3 à 5 pers) et faites vous connaître auprès de Laurence Verdeur tél : 0499/18.00.28 ou laurenceverdeur@hotmail.com Si nous voulons que cette nouvelle formule soit une réussite appelez Laurence rapidement !! L'invitation va bientôt arriver dans les cartables.

❖ **7. Groupe Fevia**

Pour toute information complémentaire : RDV sur le site de l'école. L'achat des tricycles a été fait, la mise en place des potages à 10 heures également, les menus organisés par une diététicienne avec la participation de Dominique et de Jacqueline que nous remercions vivement est en cours ; nous attendons les fiches techniques.

❖ **8. Divers :**

- L'éclairage de la rampe d'entrée est en cours
- Au sujet des jardins une discussion a été entamée :
 - La plaine est un espace de jeux utilisé régulièrement pendant les temps de midi lorsque la météo belge le permet.
 - La mare est un ancien projet qui s'est essoufflé mais qui pourrait être réhabilité via des ateliers nature dans le cadre des ateliers payants.
 - Le potager n'est plus utilisé car les légumes se récoltent habituellement en juillet août ! Cela demandait beaucoup d'investissement de la part d'enseignants pendant les vacances.





ECOLE DE L' ENVOL

Direction: Christine PITANCE

Le potager a aussi souvent fait les frais de vandalisme pendant les vacances d'été.

Nous **réclamons avec insistance** que chaque parent respecte le fonctionnement du dépose minute. C'est-à-dire qu'il n'est pas question de s'y garer pour aller conduire ses enfants dans l'agora. Il s'agit d'un minimum de respect citoyen ! 😊 😊

Une opération de sensibilisation est envisagée avec les classes de 5 et 6èmes avec l'aide de Michael, Raphaël et Michèle pour rappeler gentiment aux parents leurs oublis !!!

Bloquez dès à présent les autres dates des réunions du comité :

Le jeudi 19 mars à 20h

Le lundi 11 mai à 20h

Nous attendons vos desideratas de sujets ! Merci pour votre participation !

Personnes présentes : Debois J., Geerkens O., Peetroons S., Meurisse D., Pitance Ch., Beauduin I., Counard V., Heerincks M., Verdeur L., Duquesne F., Toussaint N., Paulus M., Jacques M., Rodembourg B., Gérard Ch., De Grelle I., Wagneux F., Jaspard A., Berna N., Javaux C., Gonzalez N., Vandersmissen V., Verstraeten R., Catinus N., Barthol C., Libion X., De Breuck N.

